

COGELEC

Société anonyme

370, rue de Maunit
85 290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée Générale ordinaire et Extraordinaire du 24 juin 2019 -
Résolution n°20

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin
44801 Saint-Herblain Cedex
Membre de la CRCC de Versailles

Atlantique Révision Conseil
52 rue Jacques-Yves Cousteau
85108 La-Roche-sur-Yon
Membre de la CRCC de Poitiers

COGELEC

Société anonyme

370, rue de Maunit
85 290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 24 juin 2019 -
Résolution n°20

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de votre société et des sociétés qui lui sont liées, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 10% du capital de la société, tel que constaté à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

A Rennes et La Roche sur Yon, le 3 juin 2019

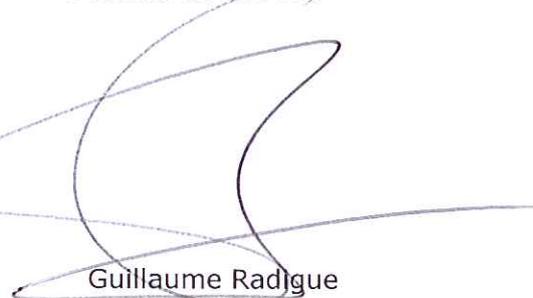
Les commissaires aux comptes

Atlantique Révision Conseil
- A. R. C. -

Deloitte & Associés



Sébastien Caillaud
Associé



Guillaume Radigue
Associé